



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 21

27 mai 1970

AUDACIEUX PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU NORD

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a exposé récemment un audacieux programme fédéral visant à accélérer la mise en valeur du Nord canadien et à promouvoir la conservation de ses ressources.

Le programme, qui propose une façon équilibrée d'envisager l'exploitation et la conservation des ressources naturelles du Grand Nord, comprend l'élaboration d'un Règlement sur l'utilisation des terres nordiques, l'exécution de recherches sur l'utilisation des terres arctiques (ALUR), la formation d'un Groupe de travail chargé d'étudier les problèmes de conservation, et l'essai sur la toundra, pendant l'été, de véhicules à chenilles spécialement conçus pour le Nord. Ce programme en quatre points vient s'ajouter aux deux bills présentés en avril à la Chambre des

communes concernant la protection du milieu marin du Canada et la conservation des ressources biologiques de la mer.

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES TERRES

Un règlement sur l'utilisation des terres, conçu en vue de protéger le milieu naturel du Nord, à la fois exceptionnel et vulnérable, sera mis en vigueur, après que les modifications actuellement à l'étude auront été apportées à la Loi sur les terres territoriales.

D'après les grandes mesures annoncées les personnes ou les sociétés qui voudront utiliser des terres publiques devront obtenir un permis qui fixera les conditions relatives à leur usage. Des lignes de conduite précises, applicables aux zones offrant des caractéristiques à peu près uniformes, seront élaborées afin que les personnes et les sociétés désirant utiliser les terres de ces zones, ou en exploiter les ressources, aient à payer des droits. Deux groupes, l'un représentant les industries gazières, pétrolières et minières, l'autre, les conservateurs du Nord et de l'ensemble du pays, ont collaboré étroitement à la formulation du règlement.

RECHERCHES SUR L'UTILISATION DES TERRES ARCTIQUES

La nécessité de procéder à des recherches sur l'utilisation des terres dans l'Arctique (deuxième aspect du programme) s'est fait sentir au moment de la rédaction d'un projet de règlement. Pour obtenir des renseignements sur les effets à court et à long terme de la présence de l'homme dans le paysage naturel du Nord, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a demandé à plusieurs universités canadiennes, en mars 1969, de participer à une étude visant à mettre au point un programme de recherche au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le ministère a remis une liste de problèmes connexes aux chercheurs chargés de recommander au

SOMMAIRE

Audacieux programme de développement du Nord	1
Un Atlas de l'Alberta	2
Subventions fédérales au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve	3
Prix important à un fonctionnaire canadien	3
Le timbre de sir Alexander MacKenzie	4
Nouveau médicament antituberculeux à l'étude	4
Crédits universitaires en langue esquimaude	4
La protection des eaux intérieures	5
Le commerce avec les pays étrangers	6
Nouveaux consultats aux États-Unis	6
Index mensuel	7